

Demande renseignements sur la retraite agricole

Par ninja		

bonjour,

Installé en 1988, 17 ans trois quart de chef d'exploitation, j 'ai pris ma retraite pour pénibilité et la MSA ne veut pas compter ma première année d'installation et sa me pénalise car je ne peux demander la revalorisation des petites retraites ainsi que pour la complémentaire agricole, il ne m'ont pas redonné les 100 points destinés avant 2003. On t'il le droit, car pour moi la première année est récupère sur l'année suivante et j avais cotisé le minimum?